

## ARCHITECTES ET MESUREURS

V. LACOMBE, 897, Ste-Catherine

GAMELIN &amp; HUOT, 58 St-Jacques

## PLOMBIERS ET COUVREURS

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

## La Construction

M. S. Frappier, architecte, demande des soumissions pour 2 cottages devant être érigés rue St George, à Montréal Annexe. MM. J. O. R. & S. Frappier en seront les propriétaires.

M. L. R. Montbriand demande des soumissions pour une bâtisse formant un magasin et un logement devant être érigée rue Amherst, près de la rue Marie Anne. M. l'échevin L. Ouimet en sera le propriétaire.

## PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Laprairie, Nos 81 à 87, une bâtisse formant 4 logements, 50 x 28 à 3 étages en brique, couverture en tôle galvanisée, coût probable \$5'00. Propriétaire Adolphe Laprairie; architecte, Adolphe Levesque, maçon John Quinlan, charpente Isaac Collins, brique Joseph Decarie.

Rue Rivard, près de la rue Carrières, une bâtisse formant 2 logements 23 x 36, à 2½ étages, en brique, couverture en papier mica, coût probable \$2000. Propriétaire F. X. Morin.

## VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 10 au 17 août 1897.

## DISTRICT DE MONTREAL

Wm. Moat vs Damase Legault.

St Henri—10 Le lot 854 situé rue St-Jacques avec bâtisses.

20 Les lots Nos 855 et 856 situés rue St-Jacques avec bâtisses.

30 Les lots 931 et 932 situés rue Richelieu avec bâtisses.

Vente le 13 août à 2h. p.m., au bureau du shérif à Montréal.

Robert Hamilton vs Samuel C. Fatt.

Sault aux Récollets—Les lots 245-2, 3, 4, 21, 22 avec un cottage.

Vente le 13 août, à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Louis Allard vs Frs. Alex. Robert.

Montréal—Le lot 1639-6 situé rue St-Antoine avec bâtisse.

Vente le 13 août, à 11 h. a.m., au bureau du shérif.

Dame Alfred Gaudet vs Benjamin Gauthier.

Rigaud—Le lot 491 contenant 60 arpents avec bâtisses.

Vente le 13 août, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE QUÉBEC

V. W. Larue vs La Cie du Haras de Québec.

Québec—10 Le lot 2427 de St Sauveur situé rue St Charles avec bâtisses.

20 La partie du lot 2428 situé route Ste Claire, contenant 30 arpents.

Vente le 13 août, à 10 h. a.m., au bureau du shérif.

Timothée Hibbard Dunn vs Alfred Goulet et Ed. Beaulieu.

Québec Partie du lot 1990 du quartier St Pierre situé rue St André avec bâtisses.

Vente le 13 août, à 10 h. a.m., au bureau du shérif.

## DISTRICT DE KAMOURASKA

J. B. Cordeau dit Deslauriers vs Benjamin Dionne.

St Germain de Kamouraska Un lot de terre désigné sous le No 446

Vente le 14 août à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Louis V. Dumais vs Victor Levasseur.

St Germain de Kamouraska—Le lot 446 du 1er rang.

Vente le 14 août à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE JOLIETTE

P. P. Martin et al vs Eucher Dupuis.

Sté Julienne—Un emplacement désigné sous le No 160 avec bâtisses.

20 Un emplacement désigné sous le No 175 avec bâtisses

Vente le 10 août à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Pierre Lavallée vs Joseph Hector Desrochers

St Norbert—10 Une terre désignée sous le No 317 contenant 69 arpents.

20 Une terre désignée sous le No 349 contenant 38 arpents et 50 perches.

Vente le 16 août, à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE PONTIAC

Patrick Condon vs The Pontiac Pacific Junction Railway Co.

Bryson—Une ligne de chemin de fer s'étendant d'Aylmer au canton de Waltham comprenant les lots 29, 30, 31 et 32 du 4e rang du canton d'Onslow avec le matériel roulant etc.

Vente le 11 août à 10 h. a.m., au bureau du shérif à Bryson.

## DISTRICT D'ARTHABASKA

Dame Marie Cleophé Grenier et vir vs Calixte Provencher.

Sté Victoire—Un emplacement désigné sous les Nos 344 et 360 avec bâtisses.

Vente le 13 août à 9 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE BEAUCE

In re Edmond Martinette, failli.

St George Un emplacement contenant 9 perches avec bâtisses.

Vente le 14 août, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE BEAUHARNOIS

Narcisse Papineau vs Caroline Lefort et vir.

St Thimothé—10 Un emplacement désigné sous le No 144-22 avec bâtisses.

20 Un emplacement désigné sous le No 144-23 avec bâtisses.

Vente le 16 août, à 1 h. p.m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE CHICOUTIMI

Joseph alias Basilique Gauthier vs Xavier Tremblay.

St Joseph d'Alma—Un lot désigné sous le No 24 du 8e rang avec bâtisses.

Vente le 16 août à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE MONTMAGNY

Prudent Morin vs Pierre Lebrun dit Carrier.

St Michel 10 Une terre désignée sous le No 377 avec bâtisses: sujet à charge.

20 Une terre désignée sous le No 378. Vente le 14 août à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE RICHELIEU

V. C. Wurtele vs Hubert Guillaubault.

St Guillaume d'Upton 10 Partie du lot 538 avec bâtisses.

20 Partie du lot 582 et aussi partie du lot 583 avec bâtisses.

Vente le 13 août, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT D'IBERVILLE

Narcisse Demers vs Médard Brault.

St Sébastien Une terre désignée sous le No 135 avec bâtisses.

Vente le 16 août, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

## UN PEU DE TOUT

On ne peut trop indiquer de moyens pour détruire les fourmis, car ce sont des voisines peu gênées et fort gênantes. Il paraît qu'une traînée de sel dénaturé, du sel qu'on emploie dans les rues pour faire fondre la neige, jetée sur leur passage, constitue un rempart qu'elles ne se hasardent jamais à franchir; de même si l'on répand de ce sel autour de leur fourmillière, elles s'empresseront de la quitter. Si on veut les empêcher de monter aux arbres fruitiers, il suffit d'entourer le tronc de ceux-ci d'une sorte de corde faite avec plusieurs brins de laine tordus et qu'on aura imbibés de nicotine étendue d'eau ou d'huile de schiste. Enfin, l'on affirme qu'un morceau de camphre enfermé dans un linge ou dans un papier mouillé suffit à éloigner les fourmis de la pièce où l'on a placé le camphre.

Les fabricants français, dit *La Halle aux Cuirs*, ont certainement l'esprit très inventif, ils savent trouver constamment de nouveaux procédés, de nouvelles formes qui transforment sans cesse les modes et le goût du public et certainement ils conserveraient leur supériorité sur les fabricants étrangers, s'ils savaient comme eux lancer les articles qu'ils produisent.

Dernièrement, nous trouvons chez un de nos bons fabricants, des peaux de couleurs et de teintes mélangées, très originales et appelées selon nous, à un grand succès de mode pour divers articles féminins.

Ces peaux que nous appellerons chamarrées ou bigarrées, sont teintes de plusieurs nuances de couleurs diverses fondant ensemble en dessins irréguliers et produisant les plus heureux effets.

En voyant les peaux toutefois entières, on ne peut s'empêcher de faire un rapprochement avec les papiers peints, mais l'aspect change complètement dès que l'on a sous les yeux des pièces détachées. Le fabricant a eu l'amabilité de nous montrer des ceintures de dames, des soutiens d'appartement, des porte-monnaies d'un merveilleux effet.

En petites surfaces, c'est fondu sobre et de bon goût.

Nous aurons sans doute à reparler de ce nouveau genre de fabrication à l'occasion de l'exposition de Bruxelles.